

# **Avant-projet de politique jeunesse**

## **AVIS RIASQ – déposé le 13 octobre 2000**

D'entrée de jeu, le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec, le RIASQ, salue l'initiative du gouvernement du Québec de doter le Québec d'une politique jeunesse respectant ainsi les recommandations issues du Sommet du Québec et de la jeunesse de février 2000. Le RIASQ est heureux d'être associé aux travaux d'élaboration et de consultation menant à l'adoption d'une politique qui permettra de définir les grandes orientations jeunesse et d'y engager l'ensemble des partenaires de la société québécoise.

Les jeunes sont au cœur des préoccupations du RIASQ, un organisme partenaire de la Fédération des cégeps, qui entend favoriser la concertation et le développement des activités de loisir culturel étudiantes et veut promouvoir le caractère éducatif et formateur des activités socioculturelles et leur contribution à la réussite collégiale. C'est sous cet angle qu'il a soumis à la consultation l'avant-projet de politique jeunesse auprès de ses membres <sup>1</sup>.

Parce qu'ils sont au premier chef concernés par une politique jeunesse et qu'il est primordial qu'elle reflète leurs réalités et aspirations, des jeunes engagés dans la vie étudiante de leur collège ( groupes artistiques, culturels, comités d'action étudiante, etc. ) ont été invités à exprimer leur vision d'avenir et leurs attentes. Le RIASQ a ainsi trouvé profondeur à ses propos auprès de plus de 300 jeunes des collèges du Québec, de Gaspé à Hull, de Mont-Laurier à Sherbrooke.

---

<sup>1</sup> La majorité des services d'animation culturelle des collèges publics et privés représente le membership de la corporation. En 1999-2000, ce sont 65 établissements d'enseignement collégial (76% du réseau québécois), desservant 140 000 étudiantes et étudiants (soit 80% de la clientèle totale).

## Commentaire général

« Si nous ne nous engageons pas dans notre communauté,  
elle ne nous représentera pas et elle n'aura aucune  
importance pour nous »  
Carleton

Le RIASQ souscrit à l'objectif central de la politique qui est de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active chez les jeunes ainsi qu'aux principes sur lesquels elle s'appuie.

Toutefois, les jeunes rencontrés ne se retrouvent pas dans les structures de représentation actuelles. Ils ne se sentent pas interpellés par le processus de consultation en cours. Politique ou non, ce qui reste tangible pour eux est un milieu favorable à leur développement, un milieu dans lequel ils pourront prendre leur place, dans lequel ils veulent prendre leur place. Les jeunes nous disent qu'une citoyenneté plus active passe par l'engagement. La politique doit donc l'affirmer comme prémisses à une pleine et entière participation à la vie en société et démontrer dans chacune des propositions énoncées qu'elle favorise les expériences d'engagement et de contribution des jeunes au développement de la société québécoise.

La confiance des jeunes envers la politique jeunesse dépend en grande partie des mesures concrètes qui y seront exposées. La mise en œuvre et le suivi de la politique devront *avoir du mordant* et les moyens d'actions référer à des objectifs mesurables. Chacun des engagements doit trouver écho auprès de tous les partenaires et se définir clairement en rapport aux politiques gouvernementales existantes.

« Le collège me permet de me réaliser en société  
et de m'engager dans ma communauté »  
Longueuil

Le RIASQ juge le réseau de l'éducation collégiale comme un lieu privilégié d'exercice de la citoyenneté pour les jeunes. Le collège est défini par les jeunes comme un environnement propice à la prise en charge de leurs responsabilités, de leur devenir.

Depuis 20 ans, les animatrices et animateurs de la vie étudiante sont à même de constater l'importance pour les jeunes de vivre des expériences d'engagement, de faire l'apprentissage d'une participation responsable à l'animation de leur milieu. La contribution des activités parascolaires au plein développement de la personne et à l'édification d'une communauté éducative est indéniable. Une réalité que les jeunes eux-mêmes soulignent et qu'il convient de reconnaître dans la politique.

Le Québec a placé l'éducation au cœur de ses priorités. En conséquence, le RIASQ souhaite que le rôle des divers intervenants du monde de l'éducation y soit plus fermement identifié qu'il ne l'est actuellement.

« La culture nord-américaine de la performance  
laisse-t-elle place à la création et à l'innovation?  
Permet-elle de s'exprimer? »  
Mont-Laurier

Il n'est pas de société qui puisse se réaliser sans un projet culturel vivant. L'action culturelle est une condition fondamentale à l'affirmation de notre identité collective et l'expérimentation active de l'art sensibilise aux nombreuses dimensions de la culture.

Les jeunes conviennent unanimement de l'importance de l'expression artistique. Elle évoque pour eux *ouverture d'esprit, valorisation, moyen de se faire entendre, épanouissement, confiance, émotions, connaissance de soi*. Qu'il s'agisse d'arts de la scène, de création littéraire ou d'art visuel, chacune des expériences de création que peuvent vivre les jeunes constituent des éléments actifs de sensibilisation, de formation et d'éducation aux arts et à la culture.

Le RIASQ estime qu'il est primordial que la politique reconnaisse cette forme d'expression comme essentielle au plein développement du potentiel de la jeunesse. De plus, la politique doit encourager la production et la diffusion des réalisations artistiques des jeunes.

## Les cadres et orientations

Le RIASQ adhère aux principes et valeurs de solidarité, de démocratie et d'inclusion des aspirations des jeunes sur lesquelles s'appuient les orientations de la politique jeunesse.

### Engager la société dans une culture de la relève

« Nous nous sentons peu entendus et pas écoutés. Les adultes ont de nous une vision faussée. Des rebelles, dont la parole est peu crédible. La seule voix qui semble un peu entendue est celle des extrêmes »  
Montréal

Une société de la relève évoque la transmission des savoirs et des compétences certes, mais elle appelle surtout un partage immédiat des forces de son développement. Le RIASQ soutient que les jeunes sont créateurs et innovateurs et que la politique jeunesse doit faire place à une relève qu'elle juge d'ores et déjà active.

Si on permet aux jeunes de vivre des expériences significatives qui les influenceront dans leur choix de vie, ces expériences participent et enrichissent toutes les dimensions de la société. C'est aujourd'hui qu'il faut les écouter, se laisser ébranler et interpeller par leurs expressions et leurs réalisations. C'est de ce préalable que dépend leur intérêt à créer des relations de solidarité et leur engagement à jouer un rôle majeur dans le développement de la société québécoise.

« C'est la théorie de la haie de cèdres : on coupe les bouts qui dérangent l'œil, on égalise vers le bas »  
Québec

Le RIASQ partage la conviction que les jeunes doivent trouver leur place dans les instances décisionnelles ... qui doivent se disposer à les entendre tous. Favoriser la participation des jeunes à la «vie de cité» ne se limite pas à les nommer dans les structures de gestion. Il importe de

les associer étroitement aux choix d'orientation en s'ouvrant à leur vision des choses.

Les collèges constituent un des premiers lieux d'engagement où les jeunes sont responsables de leurs décisions. Ils s'y préparent à jouer un rôle social, à prendre leur place dans les lieux décisionnels et à exercer leur influence. Les modes d'intervention des services d'animation culturelle sont orientés vers l'apprentissage de l'autonomie et s'appuient sur la capacité qu'ont les jeunes à gérer leur projet de développement. C'est d'ailleurs ce qui contribue à donner sa couleur aux collèges ...

Pour le RIASQ, il est nécessaire que la politique identifie le réseau collégial comme un partenaire privilégié d'un plan d'action qui viserait à ouvrir l'offre de participation des jeunes aux instances décisionnelles.

« Il faut encourager les diverses formes d'expression des jeunes. Mais il subsiste toujours la peur d'être différent et par la même occasion d'être jugé »  
Sherbrooke

Les jeunes participent incontestablement au renouvellement de la culture pour peu qu'on leur en donne les moyens, qu'on sache leur faire confiance et reconnaître leurs voix.

L'appropriation d'une culture propre et l'ouverture à une culture universelle sont intimement liées et conduisent à façonner une société diversifiée et riche. Cette richesse repose sur le contact avec différentes formes d'expression artistique.

Le RIASQ estime que la société québécoise doit garantir aux jeunes des occasions d'expérimentations artistiques qui les sensibiliseront aux diverses dimensions de la culture et qui nourriront le développement de la société québécoise. Il faut assurer aux jeunes une participation à la vie culturelle artistique de leur milieu et encourager concrètement celles et ceux qui choisissent d'occuper les scènes professionnelles.

« Même dans les espaces privilégiés d'expression artistique, on se sent souvent brimé. On est invité à jouer dans des espaces aménagés par d'autres avec des règles du jeu déjà déterminées. On est un peu en situation de repêchage ... »  
Montréal

Dans les faits, il existe peu de tribunes favorisant ce mode d'expression. Les jeunes identifient le collège, par les activités culturelles que proposent les services d'animation, comme un lieu privilégié d'expérimentations artistiques et d'accès aux arts et à la culture. En ce sens, le milieu culturel professionnel est un partenaire de premier ordre pour la diffusion du produit culturel auprès des jeunes et dans l'accompagnement de la jeune relève amateur.

Le RIASQ considère que la politique jeunesse doit inscrire à son programme l'importance de soutenir les initiatives jeunesse en matière de culture artistique, de nommer le réseau collégial comme lieu privilégié d'expression artistique des jeunes, et de renforcer les liens entre les milieux de l'éducation et de la culture.

Par ailleurs, une culture de la relève doit se préoccuper de l'exode des jeunes vers les grands centres et une politique jeunesse doit favoriser et encourager leur participation au développement régional. Cela rejoint la préoccupation soulevée dans l'avant-projet de politique au sujet du sentiment d'appartenance des jeunes, qu'il faut développer et renforcer. Les cégeps, implantés sur l'ensemble du territoire québécois, jouent un rôle de premier plan à cet égard, notamment en rendant accessibles les études supérieures en région.

### **Les conditions favorables au développement de la personne**

« Le collège par ses Services aux étudiants nous aide souvent à résoudre nos problèmes personnels et le fait de nous engager dans la vie étudiante nous aide à les relativiser , à remettre tout cela en perspective »  
Laval

Le RIASQ adhère entièrement au principe de développement de la personne comme condition de participation à une citoyenneté active et

se sent concerné par l'objectif de qualification de 100% des jeunes. La formation dite fondamentale favorise le développement d'acquis durables à travers une diversité d'apprentissages qui doivent être reconnus dans la politique.

Les services socioculturels représentent une composante essentielle de la mission de formation des collèges et contribuent étroitement à l'animation de ce qu'il convient d'appeler une communauté éducative. Ils créent un milieu de vie stimulant qui favorise l'intégration des jeunes, l'expression des différentes dimensions de leur personnalité et qui, comme l'expriment plusieurs d'entre eux, raccroche aux études. Le RIASQ juge que la politique doit affirmer toute l'importance de ces services offerts aux jeunes et que des mesures de soutien et de développement de ces activités doivent être mises de l'avant.

Le RIASQ considère que le concept de réussite doit référer à une notion plus globale de réalisation de la personne.

« L'engagement social est important et essentiel mais nous sommes confrontés aux réalités du marché du travail où les valeurs humaines sont soumises à celles de l'argent »  
Baie-Comeau

Concernant la question de la reconnaissance des diverses voies de qualification, le RIASQ est d'avis qu'il est essentiel de reconnaître la valeur d'une démarche d'engagement parascolaire et des apprentissages qui y sont reliés tout en se questionnant sur la pertinence de l'évaluer formellement.

Enfin, si le RIASQ est d'accord avec le principe de la valorisation du temps libre, il privilégie à la terminologie «temps libre» qui prend ici une connotation plutôt théorique, la notion de «l'engagement», que les jeunes nous rappellent souvent, ou encore celle de «loisir», tel qu'inscrit au consensus du Sommet du Québec et de la jeunesse.

## Mise en œuvre

« J'ai lu de belles phrases mais comment vont-ils s'y prendre? Où sont les actions? L'impact sur les jeunes? On ne trouve pas de mesures directes ...»  
Shawinigan

Les jeunes manifestent beaucoup de scepticisme à l'égard de la politique jeunesse et de la consultation. Une de leur préoccupation majeure concerne la mise en œuvre et le suivi de la politique. Le RIASQ n'hésite pas à affirmer que si «la marchandise n'est pas livrée» dans un court laps de temps, les jeunes s'en désintéresseront tout à fait. Ils vont rapidement tester «la bonne foi» du gouvernement et de ses partenaires.

Le RIASQ croit que l'esprit «jeunesse» de la politique doit prévaloir également à l'étape d'élaboration du plan de mise en œuvre et que les jeunes devront être appelés à y collaborer activement. C'est la condition minimale pour que les jeunes aient davantage de prises sur les mesures qui les concernent.

Le RIASQ est d'avis qu'un plan d'action, accompagné d'un échéancier et d'un plan de financement adéquat, devra suivre immédiatement l'adoption de la politique. Le RIASQ souhaite que le plan d'action repose sur les initiatives des jeunes. Des mécanismes de mise à jour du plan d'action et des programmes gouvernementaux institués devront être prévus.

Le RIASQ recommande que tous les partenaires s'engagent formellement à respecter les énoncés de cette politique et à proposer dans leur milieu respectif des actions facilitant sa mise en œuvre.

Concernant les mécanismes de suivi de la politique, le RIASQ est en faveur du projet de former un comité mixte composé de représentantes et représentants de groupes jeunesse et de partenaires concernés par les dossiers jeunesse.

La proposition d'une clause jeunesse permettant de mesurer l'impact de l'action gouvernementale sur les jeunes est intéressante. Il est essentiel que le comité de suivi s'assure que les mesures jeunesse aient des retombées directes auprès des jeunes.